

Sécurisation

Le Mans Métropole

Maxime POTTIER
Service Habitat Logement
Hôtel de Ville – Place Saint Pierre
CS40010
72 039 LE MANS Cedex 9
Tel : 02 43 47 37 90
maxime.pottier@lemans.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Mans Métropole participe aux opérations de renforcement de la sécurité des logements sociaux sur son territoire. Le Conseil de la Communauté du 30 janvier 2020 a défini les modalités d'attributions des aides à ce type de travaux.

TYPE D'AIDE

Subvention / prime.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté urbaine Le Mans Métropole.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Bailleurs sociaux

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Aide aux travaux de renforcement de la sécurité : 25 % du coût TTC (TVA à taux réduit) des travaux correspondants, hors honoraires et frais divers, pour un montant compris entre 500 et 3 000 € par logement.

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Voir fiche « Réhabilitation du parc HLM ».